

Interview de Norbert Schwaiger: les prémices de la transparence au Conseil (Bruxelles, 22 novembre 2006)

Source: Interview de Norbert Schwaiger / NORBERT SCHWAIGER, Raquel Valls.- Bruxelles: CVCE [Prod.], 22.11.2006. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:09:07, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_de_norbert_schwaiger_les_premices_de_la_transparence_au_conseil_bruxelles_22_novembre_2006-fr-6ae4ac29-07a4-4749-ab1a-595bcb9205bo.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Interview de Norbert Schwaiger: les prémices de la transparence au Conseil (Bruxelles, 22 novembre 2006)

[Raquel Valls] Qu'est-ce qui fait que le Conseil trouve sa place dans cette situation? Est-ce qu'au départ, le Conseil est une institution dont les délibérations sont marquées par la règle de la confidentialité?

[Norbert Schwaiger] Oui exactement, ça c'était le grand handicap pour le Conseil, en tant qu'institution, à devenir actif et à développer un service de presse visible vers l'extérieur, n'est-ce pas. Le fait que la situation que je vous ai décrite, c'est-à-dire qu'il y avait un responsable, un assistant, une secrétaire, n'a pas été modifiée pratiquement pendant 20 ans, jusqu'à ce que des développements substantiels de la Communauté ont amené des changements, n'est-ce pas. Parce que, même pour les délégations, officiellement, elles étaient tenues par la règle de confidentialité – et nous surtout – le secrétariat était vraiment soumis à une discipline très stricte, parce que sinon les délégations se seraient plaintes, parce que les négociations étaient, comme vous dites, selon le principe de la confidentialité, mais aussi que toute la structure du Conseil et de ses étages inférieurs travaillaient un peu comme une conférence diplomatique classique. Ce qui avait certains avantages, comme chacun venait avec ses problèmes des capitales, si on étalait ces difficultés sur la place publique, certainement ça aurait pu gêner les négociations. Alors le fait qu'on laissait l'information sur les positions nationales à chaque délégation, ça a créé dès le départ une certaine situation de désintégration de l'information, parce que chaque journaliste, évidemment, avec quoi il commence? L'intérêt national. – Qui peut le mieux l'expliquer? Le ministre national, ou son porte-parole, ou ses porte-parole aux différents étages.

Alors, il est clair que, pour le secrétariat, il ne restait au début que très peu de place. Notre place officielle était de rédiger, à la fin de chaque session du Conseil, un communiqué. Un communiqué qui était essentiellement basé sur les conclusions formelles du Conseil, voire de la Présidence, n'est-ce pas. S'il y avait une substance, une décision substantielle, à ce moment-là nous pouvions bien sûr faire le résumé de tel ou tel acte adopté, – je me souviens un des premiers travaux que j'ai faits ici, c'était le résumé de la première réglementation, organisation commune du marché du vin, qui à l'époque était mise sur la table et qui était un travail de résumé avec tous les éléments. Mais là c'était le résultat final. Le problème se posait plutôt en cours de délibération, puisque le Conseil souvent ne décidait pas avec une seule session, mais reprenait le même dossier à plusieurs reprises, et à ce moment-là, le problème était: combien peut-on dire sur l'état des travaux, les orientations, les difficultés, n'est-ce pas, pour ne pas parler des responsabilités de blocage ou de manque de progrès, etc. Tout ça c'était, dans un premier stade, assez difficile aussi pour moi de comprendre ces distinctions. Mais chemin faisant, on a vu un peu des développements.

[Raquel Valls] Vous avez été un précurseur de ce qui est appelé la politique de transparence au sein du Conseil. Pouvez-vous nous décrire le rôle que vous avez joué dans ce domaine?

[Norbert Schwaiger] Oui, j'enchaîne pratiquement avec ce que je viens de dire. On réalisait qu'il y avait un certain manque d'information, parce que les journalistes, aussi pour qu'ils comprennent bien les commentaires de leurs ministres à la fin des réunions, il fallait qu'ils sachent de quoi on a parlé, quels étaient les problèmes, quelles étaient les difficultés. Alors on voyait ça, et ayant suivi la préparation au niveau des comités préparatoires, ou même quelquefois au niveau des groupes, évidemment on était une source possible, même plus que la Commission, où les porte-parole ne suivaient pas directement les travaux des instances préparatoires, mais qui basaient leurs commentaires sur la préparation du Conseil sur des rapports faits par le Secrétariat général, qui faisait des rapports pour tous les services concernés de la Commission.

Alors bien sûr, il y avait des journalistes qui venaient nous voir – au début, relativement peu parce que la chef que j'ai rencontrée quand je suis arrivé, elle avait respecté très scrupuleusement les consignes de confidentialité, n'est-ce pas. En plus, elle ne cherchait pas tellement le contact personnel avec les journalistes. Moi étant curieux, j'ai fait des connaissances, et de ces connaissances, évidemment, il se développait un réseau discret, *off the records*, pour que les gens comprennent de quoi on parlerait, n'est-ce pas. Parce qu'on publiait bien un communiqué préalable, mais c'était simplement l'ordre du jour. Alors les gens demandaient: «Ce point à l'ordre du jour, qu'est-ce que ça représente? Qu'est-ce qu'il y a derrière?» Et donc, si vous voulez, je devenais précurseur pour la transparence, par la force des choses. Voyant qu'une

ignorance des journalistes sur les vrais problèmes, sur les possibilités de réussite ou des risques d'échec, n'est-ce pas, il était mieux qu'ils sachent avant quelle était la situation, pour qu'ils puissent déjà dans leurs papiers, qu'ils faisaient souvent avant, faire une situation, un point de la situation au début des négociations, n'est-ce pas. Ceci s'est développé d'abord d'une manière..., sur base de rencontres occasionnelles, dans les couloirs, ou par coups de téléphone, n'est-ce pas. Après un certain moment, on voyait que l'intérêt [pour] ces informations discrètes augmentait, et on a dit: pour ne pas raconter dix fois ou plus la même chose à différents journalistes, pourquoi ne pas donner un rendez-vous, avant les Conseils d'abord, plus tard c'était régulièrement par semaine, tous les vendredis matins, pour dire un peu ce qui s'était passé dans la semaine, et surtout, qu'est-ce qu'il y avait à l'ordre du jour, le cas échéant, des Conseils de la semaine suivante, n'est-ce pas. Comme ça, on contribuait au moins à centrer bien les questions que les journalistes se posaient et annonçaient, et qui les guidaient à travers les sessions du Conseil. Alors cette pratique, nous l'avons maintenue et développée pratiquement pendant 20 ans, ou plus de 20 ans, jusqu'à ce que des événements extérieurs ont modifié un peu la situation en ce qui concerne la demande de transparence supplémentaire, n'est-ce pas.

Encore une chose: nos briefings informels étaient complétés progressivement avec des notes de background, également informelles, parce que, pour des dossiers très techniques, un exposé oral n'était souvent pas suffisant pour les journalistes. Il fallait leur donner quelques données précises par écrit lorsqu'il s'agissait de dossiers compliqués. À ce moment-là, nous avons développé ce second instrument – notes de background – pour qu'ils ne soient pas obligés d'abord de tout écrire, mais aussi qu'ils aient... qu'on soit sûr qu'ils aient bien compris, puisqu'ils pouvaient amener... Ce qu'on n'a jamais fait, nous, c'était de distribuer carrément les documents préparatoires du Conseil, parce que là ça aurait été clairement contre la règle de confidentialité. Je sais que certaines délégations très tôt avaient introduit cette pratique chez eux, d'abord parce que le porte-parole ne voulait pas faire tout ce travail de transposition et d'élimination des choses délicates, n'est-ce pas. Mais pour nous, ce n'était clairement pas possible.